



# GRAS SAVOYE NORD

## WillisTowersWatson

**FACTURE N° KFG2017/S/00015681001**

(Appel de prime)

*PAGE*

**CABINET SANDEVOIR**  
Apériteur : CHUBB EUROPEAN GROUP LIMITED  
Police N° : 00000FRPKNA12694  
Type d'assurance : Multirisques immeubles  
Période du : 01/01/2018 Au 01/01/2019

SERVICES COMPTABLES  
CABINET SANDEVOIR  
11 GRAND PLACE  
59100 ROUBAIX

**PAYÉ**  
21 DEC. 2017  
Par *chg/143*

Référence G.S. : 06/00263287 KNOBAH  
N° Client : 00/7021539  
Interlocuteur : Mme GROUX Sabine  
Téléphone : +33 320424295  
Courriel: [sabine.groux@grassavoie.com](mailto:sabine.groux@grassavoie.com)

Lille, le 14 Décembre 2017

**Prime terme INDICE FFB 965.60**

Prime hors CN	Cat Nat	Frais	Taxes	Total TTC en EUR
1 190,50	122,39	80,00	121,37	1 514,26

Exonération TVA Art 261C 2° CGI

Tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement (articles L.441-6 et D.441-5 du Code de commerce).

Conformément aux dispositions de l'article L113-3 du Code des Assurances, nous vous remercions de nous faire parvenir **votre règlement sous 10 jours**, selon les modalités suivantes :

- **Chèque** : merci de joindre le volet détachable lors de votre envoi
- **Virement** : merci d'indiquer comme référence : **00027485 / KFG2017/S/00015681001**  
**IBAN** : FR7630076029036009190020025 / **BIC** : NORDFRPP CREDIT DU NORD

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Concernant les personnes physiques et en dehors de leurs activités professionnelles, conformément à l'article L113-15-1 du code des assurances, vous disposez d'un délai de vingt jours suivant la date d'envoi du présent avis d'échéance (date figurant sur le cachet de la Poste) pour nous informer, par lettre recommandée, que vous ne souhaitez pas reconduire votre contrat d'assurance.

Pénalités de retard calculées sur la base de 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur pour défaut de paiement à l'échéance.

- Bris de Glaces
- Vol